

## Thème : Les différents modes de rupture du contrat de travail

**Date :** Vendredi 14 juin 2024 de 9h30 à 17h00

**Lieu :** Poitiers

**Pré-requis :** être avocat / **Niveau :** 2

### Objectifs :

- Différencier les différents modes de rupture du contrat de travail pour les CDD et CDI
- Savoir les mettre en œuvre
- Maîtriser leurs conséquences

### Méthodes mobilisées :

#### ➤ Programme :

-Modes de rupture du CDD (les différents modes, la procédure pour les mettre en œuvre, les conséquences)

-Modes de rupture du CDI (les différents modes de rupture pour l'employeur et le salarié, leurs mises en œuvre, les conséquences)

➤ **Moyens pédagogiques :** Utilisation d'un powerpoint/Utilisation d'un Kahoot en fin de formation

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenant:

Maître Sébastien MAYOUX Maître de conférences en droit privé/Avocat cabinet Barthelemy

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 170 € la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau » Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-eco.fr](http://www.avocats-eco.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.